

Passard, Cédric et Denis Ramond. 2021. *De quoi se moque-t-on ? Satire et Liberté d'expression* (Paris : CNRS Éditions).

Sébastien Chonavey

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/aad/7246>

ISSN : 1565-8961

**Éditeur**

Université de Tel-Aviv

**Édition imprimée**

Date de publication : 16 avril 2023

**Référence électronique**

Sébastien Chonavey, « Passard, Cédric et Denis Ramond. 2021. *De quoi se moque-t-on ? Satire et Liberté d'expression* (Paris : CNRS Éditions). », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 30 | 2023, mis en ligne le 16 avril 2023, consulté le 13 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/aad/7246>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

Passard, Cédric et Denis Ramond.  
2021. *De quoi se moque-t-on ? Satire et  
Liberté d'expression* (Paris : CNRS  
Éditions).

Sébastien Chonavey

---

## RÉFÉRENCE

Passard, Cédric et Denis Ramond. 2021. *De quoi se moque-t-on ? Satire et Liberté d'expression* (Paris : CNRS Éditions), ISBN 9782271136565

- 1 Que faire du rire pris entre plaisir et suspicion ? Si les auteurs de l'ouvrage rappellent que la tradition des études sur la satire est très vivante aujourd'hui (20), il manquait à cette thématique une large étude interrogeant sa dimension à la fois éthique et politique. En effet, l'humour peut être la source de suspicion en raison des risques de violence qu'il peut occasionner ; l'actualité sanglante de ces dernières années en témoigne.
- 2 À ce titre, l'ouvrage, dédié à la mémoire de Samuel Paty – ce Professeur d'histoire et de géographie assassiné pour avoir montré des caricatures de Charlie Hebdo - constitue une remarquable synthèse sur la pratique de la satire, son esprit, son esthétique, sa constitution en genre et son actualité. Ainsi, le livre rassemble dix-sept contributions dirigées et introduites par Cédric Passard et Denis Ramond selon une approche résolument pluridisciplinaire mêlant droit, philosophie, histoire, sciences politiques, sociologie et linguistique autour de la satire dans ce qu'elle a de spécifique : l'humour mis au service de la dénonciation publique à des fins morales ou politiques (20).
- 3 L'ouvrage comporte trois parties qui contribuent à définir la satire dans son évolution historique, mais aussi dans ses zones grises. L'étude couvre la France ainsi que ses

principaux pays voisins (Belgique, Allemagne, Autriche et Suisse). Outre les illustrations d'affiches et de journaux, elle donne accès à une bibliographie mise à jour.

- 4 Dans leur introduction, les éditeurs offrent un constat nuancé de la réduction de l'espace contemporain d'expression de la satire. Présentant les différentes contributions de l'ouvrage, ils proposent au lecteur un panorama de la généalogie, de ses caractéristiques et de ses formes en ce qu'elle relèverait d'un imaginaire rationnel plus ancien qui la situerait dans une intention magique-rituelle d'intervenir sur la réalité par la parole (21). Cette vision de la satire permet non seulement aux auteurs d'inclure d'autres genres connexes (la caricature, l'humour politique et le sketch), mais également de présenter un essai de définition très large. Sous cet angle, la satire est vue comme un acte de dénonciation de l'absence ou de la déformation d'une norme morale qui devrait être mieux partagée collectivement. Le satiriste apparaît alors dans une posture de distance ironique vis-à-vis de ses ennemis<sup>1</sup>. Pratiquement, la dénonciation morale s'effectue par des procédés essentiellement construits sur le mode du grotesque et de la démesure. Procédés qui comprennent des techniques de rabaissement, d'inversion ou de diabolisation qui apparaissent sous des formes très diverses (poésie, chanson, dessin, image ou encore film). La satire, injustement assignée aux passions tristes, expliquerait sa mauvaise réputation de violence.
- 5 Une première série de chapitres choisit de s'attarder sur les liens entre satire, rire et humour. Ainsi, l'article de Carole Talon-Hugon se concentre sur la fonction du rire dans la satire. Après un rapide passage en revue de ses interprétations classiques (rire de supériorité chez Platon ou chez Hobbes ; rire de vanité chez Descartes ; rire de correction chez Bergson ou Sartre), elle note que le rire ne procède pas tant d'une dénonciation savante ou d'une argumentation construite, mais bien d'une « excitation soudaine qui irradie dans tout le corps, une rupture momentanée dans le flux de nos représentations mentales, accompagnée d'un ensemble de manifestations somatiques internes (cardiaque, pulmonaire) et externe (déformation des traits du visage, émission de son, etc.) » (42). Si le rire peut présenter alors différentes nuances (gaieté, hilarité ou encore jubilation), Philippe Darriulat en rappelle, quant à lui, l'utilité sociale : la construction des identités en « constituant les rieurs en communauté se distinguant d'une altérité dont on tourne les défauts en dérision » (119).
- 6 Chez Nelly Quemener, l'humour permet de repenser la satire dans ses liens tant avec la controverse qu'avec la polémique. À ce titre, elle interroge le statut épistémologique qu'il faut assigner à l'humour de Dieudonné en ce qu'il questionne les conceptions classiques du rire et notamment l'association entre humour et bonne santé démocratique (296). Explorant certaines pistes théoriques (principalement Sharon Lockyer, Michaël Pickering, Julie Dufort, Marie Duret-Pujol et Saba Mahmood), l'auteure se penche sur les polémiques que suscite la réception de l'humour (297). Guillaume Grignard va, quant à lui, un pas plus loin lorsqu'il voit dans l'humour des rapports de hiérarchie présents à tous les niveaux dans la société. Plusieurs théoriciens de l'humour sont, là aussi, convoqués : Hobbes et Bergson pour l'humour qui stigmatise les personnalités publiques (342), Freud pour l'humour comme énergie refoulée ou encore Michael Billig et Charles Gruner qui y voient surtout des rapports de force.
- 7 Quoi qu'il en soit, il s'agit toujours de frapper l'imagination et, partant, de susciter une réflexion chez l'auditoire. Théorisés depuis Juvénal, les procédés qui suscitent « de l'indignation, du malaise pour faire naître un sentiment revendicatif » (104) sont d'autant plus forts, selon Dominique Tricaud et Samuel Villalba, qu'ils s'appuient sur

une réalité vraisemblable inspirée de situations quotidiennes (104). Comme le note Laurent Bihl, ce procédé va se développer au 19<sup>e</sup> siècle avec le pamphlet et le rôle de la presse. La satire adopte plusieurs stratégies pour frapper les esprits. À titre d'exemple, Marie Ducret Poujol évoque l'épisode de la candidature de Coluche à l'élection présidentielle française où l'humoriste mettait en scène des types humains à travers lesquels il dénonçait les grands vices de la société incarnée par ses adversaires.

- 8 Courant tout au long du livre, la question de la distinction entre emploi conservateur ou progressiste de la satire est posée. Paul Aron s'intéresse aux années '30 et cherche à y distinguer une satire de gauche et une satire de droite tout en formulant l'hypothèse d'une coexistence des deux tendances à cette époque, lesquelles recyclent indifféremment des méthodes déjà éprouvées comme la pratique de la chronique. Aron distingue en revanche gauche et droite sur une pratique en particulier, la figure de la "Tête de turc" réservée à la satire de droite. Ce point de vue peut cependant être tempéré par les contributions de Pierre-Emmanuel Guigo et Marlène Coulomb-Gully (Guignols de l'info, Bébête Show et Canard enchaîné) qui constatent la persistance de l'utilisation des stéréotypes de genre malgré la sensibilité notoirement progressiste de ces médias. Quoi qu'il en soit, Aron appuie sa distinction sur le critère de l'essentialisation d'un groupe ethnique. Fort de ce constat, il propose d'en proscrire l'usage contemporain (245).
- 9 Dans la suite de l'ouvrage, l'accent est mis sur les rapports entre satire et censure dans la période qui court du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours. À ce titre, Philippe Darriulat montre que le tournant de la fin du siècle des Lumières fait passer la satire dans un genre mineur, réputé désuet et irrationnel. Auparavant, elle était l'héritière d'une tradition orale qui puisait sa matière dans la culture carnavalesque.
- 10 La Révolution française, puis tout le 19<sup>e</sup> siècle transformeront ensuite cet objet déconsidéré en un incroyable outil de diffusion populaire des idées républicaines. La formidable vitalité de la satire – notamment dans ses formes chantées (119) – s'expliquerait d'autant mieux au regard d'un contexte historique dans lequel la question démocratique s'avère centrale puisqu'elle met chaque citoyen au même niveau. Quant à Laurence Danguy, elle s'intéresse à l'idée que le sacré qui rend les valeurs intouchables censure toujours la satire à propos de nos valeurs tout en l'acceptant à propos de valeurs défendues ailleurs (210).
- 11 Pour sa part, Jacques Le Rider note un changement crucial dans l'exercice de la satire chez Karl Kraus ; d'une efficacité redoutable au début du 20<sup>e</sup> siècle, y compris pendant la Première Guerre mondiale, la satire s'épuise devant la sidération provoquée par le caractère inédit des horreurs de la Seconde Guerre mondiale (262).
- 12 Notre époque, quant à elle, se caractériserait par une quasi-disparition de la censure officielle ainsi qu'un emploi de plus en plus systématique de nouveaux supports médiatiques qui permettent de toucher un public plus vaste. Les analyses de David Foster Wallace, Denis Saint-Amand, Léa Tilkens et David Vrydaghs soulignent chacune le lien qu'il convient d'établir entre la diffusion de la satire par les nouveaux supports et la société de consommation.
- 13 Dans une autre partie de l'ouvrage, plusieurs auteurs (Dominique Tricaud, Samuel Villalba, Dominique Lagorgette) s'intéressent à la perspective juridique où la satire se voit traîner devant les tribunaux, comme conséquence des premières lois qui restreignent la liberté d'expression au motif d'incitation à la haine (30). Les auteurs en

question soulèvent alors la difficulté de distinguer dans la pratique ce qui relève de l'offense, du préjudice ou encore du blasphème (32).

- 14 Les dernières contributions étudient de manière transversale les autres fonctions occupées par la satire dans l'Histoire : pour Guillaume Grignard, la satire renforce la visibilité des mandataires politiques qui dominent déjà l'espace médiatique (352) ; pour Marie Ducret-Pujol, la satire est révolutionnaire et vise la mise en place d'un nouvel ordre symbolique (282) ; pour Guy Haarscher et Marc Angenot, enfin, elle incarne une possible arme critique contre la censure d'un pouvoir dominant (77 et 367). Ces deux auteurs énoncent un diagnostic très sombre à propos de la situation contemporaine, laquelle témoigne d'une extension du champ d'application de la censure qui en arrive à prendre les principes des droits humains en otage en faisant « entrer le loup dans la bergerie », selon la formule évoquée par Guy Haarscher (84). Quant à Marc Angenot, sa vision pessimiste pour l'avenir le conduit à pointer un étonnant paradoxe qui révèle une convergence de l'esprit de tolérance et de l'esprit de censure au nom de ce qu'il désigne comme « la nouvelle religion civique » (369) qui interdit toute « critique des différences » (370). La multiplication de ces sources de censure ainsi que la position argumentative devenue complexe pour les interlocuteurs critiques rendent, selon Angenot, la situation invivable. Du moins, s'il ne restait, comme il le souligne lui-même à la fin de l'ouvrage, l'ironie et la satire pour en rire...
- 

## NOTES

1. Citation reprise p. 22 : Marc Angenot. 1995. *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes* (Paris : Fayard, 36 et ss.)
- 

## AUTEURS

**SÉBASTIEN CHONAVEY**

Université libre de Bruxelles, doctorant